



FSU Territoriale 11
42 rue Voltaire 11000 Carcassonne
☎ 04 68 11 64 34 ou 04 68 11 63 24
✉ fsu@aude.fr www.snuter-fsu.fr
Facebook : FSU Territoriaux 11



Formations syndicales ATSEM FSU 2017

La FSU Territoriale organise deux sessions de formation ouvertes aux ATSEM, syndiquées ou non syndiquées. La formation syndicale est un droit. Tout agent de la Fonction Publique a droit à des jours de congés pour formation syndicale dans la limite de 12 jours par an sous réserve de nécessité de service.

Comment s'inscrire à la formation : 2 étapes

- ① tout d'abord s'inscrire auprès du syndicat en envoyant par courrier ou par mail le bulletin d'inscription ci-joint.
 - ② ensuite envoyer à la DRH la demande de congé de formation syndicale 1 mois avant la date de la session pour les agents titulaires et 1 mois et demi pour les non titulaires.
- Tout refus doit parvenir 15 jours avant la date de la formation et doit être motivé. Attention, à l'issue de la formation nous vous remettons une attestation de présence à remettre à votre employeur.

Formation Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

Deux sessions sont organisées, à Carcassonne et Narbonne. Cette formation s'adresse aux personnels ATSEM ou faisant fonction d'ATSEM. Seront abordées les missions des ATSEM, la double hiérarchie, le cadre d'emplois, le temps de travail etc.....

Vendredi 17 novembre 2017

Lieu et horaires : Maison des Sports, Rue Camille Saint-Saëns à **Carcassonne**
de 9h à 16h30

Mercredi 29 novembre 2017

Lieu et horaires : Palais du Travail, à **Narbonne**
de 9h à 16h30

Structure organisatrice : FSU Territoriale 11

Bulletin d'inscription

(à photocopier et remplir pour chaque formation pour laquelle on souhaite s'inscrire)

Formation souhaitée :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tel :

Portable :

Email :@.....

A retourner à :

**Hôtel du Département, FSU Territoriaux
à l'attention d'Emmanuelle LARREGOLA
Allée Raymond Courrière
11855 Carcassonne Cedex 9 ou à fsu@audefr**



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

NOM.....Prénom.....

Grade ou fonction

Collectivité

A Monsieur le Directeur
des Ressources Humaines

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de solliciter un congé lepour participer au stage de formation syndicale «.....»

Ce stage se déroulera à,.....

Pour la fonction publique Territoriale : Conformément aux dispositions de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et au décret n° 85-552 du 25 mai 1985 définissant l'attribution des congés pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire,

Il est organisé par la FSU sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé pour les trois fonctions publiques figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

A.....

Le.....

Signature

La demande doit être adressée par la voie hiérarchique un mois à l'avance. Pour les non titulaires remplacer par "de la loi N° 82/997 du 23/11/82 relative aux agents non titulaires ", et envoyer la demande 1 mois et demi avant le début de la formation.

A défaut de réponse, au plus tard 15 jours avant le début de la formation, celle-ci est réputée accordée.